MANUEL D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

POÊLES À GRANULÉS DE BOIS

Type de chauffage Air ETANCHE

Désignation:

TERRA NOVA E

TERRA VILLA E

TERRA ECO E

TERRA E

Kausiflam est synonyme de professionnalisme, de fiabilité et de garantie
Tous nos produits proposent des solutions innovantes pour le chauffage au bois, nées des technologies les plus avancées, ils vous garantissent une fabrication de très haut niveau gage de sécurité le tout associé à une prise en main conviviale et à un design innovant
Tous les produits Kausiflam sont certifiés conformément aux normes en vigueur à ce jour
Pour profiter en toute sérénité de votre appareil, merci de lire et de respecter attentivement les instructions de ce manuel

Signification des symboles

Avertissement

Vous devez impérativement respecter les consignes sous peine de graves dommages à l'appareil et à l'utilisateur

Informations

Informations importantes pour un fonctionnement optimal de l'appareil

Réglages

Indique les manipulations à faire pour accéder au menu et à ses réglages

Manuel

Bien respecter les consignes du manuel d'installation et d'utilisation

Sommaire

1 Caractéristiques techniques chauffage air ETANCHE:
TERRA NOVA E, TERRA VILLA E, TERRA ECO E, TERRA E

2 Règles de sécurité et respect des normes

3 Instructions de mise en place

4 Distances de sécurité

5 Dimensions des appareils

6 Raccordement à la cheminée

7 Alimentation en air de combustion

8 Consignes pour une utilisation en toute sécurité

9 Le remplissage en combustible

10 Le combustible

11 Mise en service

12 Réglage du programmateur

13 Pilotage de l'appareil

14 Le panneau de commande (Télécommande)

15 Schéma électrique de raccordement

16 Explications des alarmes

17 Explications des sécurités

18 Entretien

19 Diagnostic des pannes et solutions

Garantie

Elynes se réserve le droit de faire évoluer le produit

Enregistrer votre poêle à granulés

Vous venez d'acquérir un poêle à granulés Elynes (Kausiflam -Labrieyre) et nous vous en remercions.
Veuillez remplir le formulaire (exemple ci-dessous) sur le site www.kausiflam.fr pour compléter l'enregistrement de votre produit dans le but d'assurer une gestion simplifiée des procédures SAV.

Enregistrement de votre poêle

Modèle *		Veuillez choisir votre modèle.
Numéro de série *		Veuillez saisir votre numéro de série.
Date d'achat *		Veuillez préciser votre date d'achat.
Date de mise en service *		Veuillez préciser la date de mise en service.
Numéro de facture *		Veuillez saisir le numéro de votre facture.

Informations personnelles

Nom *		Veuillez saisir votre nom.
Prénom *		Veuillez saisir votre prénom.
Adresse*		Veuillez saisir votre adresse.
Code postal*		Veuillez saisir votre code postal.
Ville*		Veuillez saisir votre ville.
Email*		Veuillez saisir votre email.
Téléphone*		Veuillez saisir votre telephone.
Portable		
Société		

Votre revendeur

Nom de votre revendeur *		Veuillez saisir le nom de votre revendeur.
Adresse du revendeur *		Veuillez saisir l'adresse de votre revendeur.
Téléphone du revendeur *		Veuillez saisir le téléphone de votre revendeur.

1 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES - POÊLE À GRANULES A AIR

Désignation		TERRA NOVA E	TERRA NOVA E	TERRA VILLA E	TERRA VILLA E
Puissance calorifique Nominale	kW	6,2	8,2	6,2	8,2
Puissance calorifique minimale	kW	2,5	2,5	2,5	2,5
Rendement à la puissance Nominale -minimale	%	92,5 – 95,1	90,6 – 95,1	92,5 – 95,1	90,6 – 95,1
CO à 13 % d'O_2 Nominale -minimale	%	0,015-0,013	0,007- 0,013	0,015-0,013	0,007- 0,013
Consommation à la puissance Nominale - minimale	kg/h	1,4 – 0,6	1,8 - 0,6	1,4 – 0,6	1,8 - 0,6
Besoin en air de combustion	m3/h	11	15	11	15
Débit massique des fumées	g/s	4,2	5,4	4,2	5,4
Température des fumées Nominale -minimale	°C	165 -75	165 -75	165 -75	165 -75
Tirage minimal du conduit de fumée	Pa	10	10	10	10
Alimentation electrique	V/Hz	230 / 50	230 / 50	230 / 50	230 / 50
Consommation électrique* : allumage / en régime	W	260* / 90	260* / 90	260* / 90	260* / 90
Capacité de la trémie	kg	28	28	28	28
Autonomie	h	16/34	11/34	16/34	11/34
Poids à vide	kg	92	92	92	92
Largeur	mm	460	460	460	460
Hauteur	mm	1000	1000	1000	1000
Profondeur	mm	544	544	544	544
Dimension sortie de fumée	mm	Ø 80 mm	Ø 80 mm	Ø 80 mm	Ø 80 mm
Dimension prise d'air	mm	Ø 50 mm	Ø 50 mm	Ø 50 mm	Ø 50 mm

* Consommation électrique lors des 10 premières minutes de fonctionnement

EQUIPEMENT
Pressostat de contrôle d'évacuation des fumées
Cendrier de grande capacité
Vitre autonettoyante
Soufflage d'air chaud par ventilateur centrifuge thermostaté
Pieds réglables
Possibilité de brancher un thermostat d'ambiance
2 capteurs de température (pilotage du fonctionnement et de la température ambiante)
Sécurité de surchauffe à réarmement manuel
Préprogrammé: Modulation des allures de chauffe et 5 vitesses de soufflage d'air chaud
Programmateur hebdomadaire avec 4 plages de fonctionnement par jour
Creuset compact en inox réfractaire
Télécommande
Sécurité à l'ouverture de la porte foyère
Sécurité à l'ouverture de la trappe de chargement granulé de bois

1- CARACTERISTIQUES TECHNIQUES - POÊLE À GRANULES A AIR

Désignation		TERRA ECO E	TERRA ECO E	TERRA E	TERRA E
Puissance calorifique Nominale	kW	6,2	8,2	6,2	8,2
Puissance calorifique minimale	kW	2,5	2,5	2,5	2,5
Rendement à la puissance Nominale –minimale (pellet 4,9 kW/kg)	%	92,5 – 95,1	90,6 – 95,1	92,5 – 95,1	90,6 – 95,1
CO à 13 % d'O_2 Nominale -minimale	%	0,015-0,013	0,007- 0,013	0,015-0,013	0,007- 0,013
Consommation à la puissance Nominale - minimale	kg/h	1,4 – 0,6	1,8 - 0,6	1,4 – 0,6	1,8 - 0,6
Besoin en air de combustion	m3/h	11	15	11	15
Débit massique des fumées	g/s	4,2	5,4	4,2	5,4
Température des fumées Nominale - minimale	°C	165 -75	165 -75	165 -75	165 -75
Tirage minimal du conduit de fumée	Pa	10	10	10	10
Alimentation electrique	V/Hz	230 / 50	230 / 50	230 / 50	230 / 50
Consommation électrique* : allumage / en régime	W	260* / 90	260* / 90	260* / 90	260* / 90
Capacité de la trémie	kg	28	28	28	28
Autonomie max/min	h	16/34	11/34	16/34	11/34
Poids à vide	kg	92	92	92	92
Largeur	mm	460	460	460	460
Hauteur	mm	1000	1000	1000	1000
Profondeur	mm	544	544	544	544
Dimension sortie de fumée	mm	Ø 80 mm	Ø 80 mm	Ø 80 mm	Ø 80 mm
Dimension prise d'air	mm	Ø 50 mm	Ø 50 mm	Ø 50 mm	Ø 50 mm

* consommation électrique lors des 10 premières minutes de fonctionnement

EQUIPEMENT
Pressostat de contrôle d'évacuation des fumées
Cendrier de grande capacité
Vitre autonettoyante
Soufflage d'air chaud par ventilateur centrifuge thermostaté
Pieds réglables
Possibilité de brancher un thermostat d'ambiance
2 capteurs de température (pilotage du fonctionnement et de la température ambiante)
Sécurité de surchauffe à réarmement manuel
Préprogrammé: Modulation des allures de chauffe et 5 vitesses de soufflage d'air chaud
Programmateur hebdomadaire avec 4 plages de fonctionnement par jour
Creuset compact en inox réfractaire
Adaptateur d'arrivée d'air en diamètre 60 (uniquement sur terra étanche)
Télécommande
Sécurité à l'ouverture de la porte foyère
Sécurité à l'ouverture de la trappe de chargement granulé de bois

2- RÈGLES DE SECURITES ET RESPECT DES NORMES

Les appareils sont fabriqués en conformité avec :

- La directive 80/106/CE (Produits de construction)
- La directive 2006/95/CE (Basse tension)
- La directive 2004/108/CE (Compatibilité électromagnétique)
- La directive 2011/65/EU (RoHS2)
- Les normes harmonisées ou les spécifications techniques en vigueur CE
  EN 14785
  EN 55014-1 / EN 55014-2 / EN 60335-1 / EN 60335-2-102 / EN 61000-3-2 /
  EN 61000 3-2- / EN 62233 / EN 50581

Recommandations

L'installation et l'utilisation doivent être réalisées suivant les instructions du fabricant et dans le respect des règles locales et des réglementations nationales et européennes

L'installation, le branchement électrique, les vérifications, l'entretien et les réparations doivent être réalisés exclusivement par un personnel qualifié autorisé par le fabricant et possédant une bonne connaissance du produit

- Avant installation et mise en route, merci de lire complètement et de respecter les préconisations et informations du manuel pour une utilisation correcte, économique et sécuritaire de votre appareil
- L'installation sera réalisée dans le respect des spécifications des DTU en vigueur et des différentes instructions de montage et d'utilisation.
- L'appareil doit **OBLIGATOIREMENT** être raccordé à un conduit d'évacuation des fumées
- Prévoyez une ventilation suffisante du local dans lequel se trouve l'appareil
- Le constructeur décline toutes responsabilités en cas de:
  - non respect des instructions de montage, d'installation et d'utilisation
  - modifications de l'appareil ou d'utilisation de pièces de rechange non fournies par ses soins
  - d'installation incorrecte pouvant provoquer des dommages aux personnes, aux animaux
  - non respect des préconisations d'entretien et de maintenance

Informations générales

- L'alimentation électrique est en 230V, 50 Hz + conducteur de terre
S'assurer que les variations de tension ne dépassent pas de plus de 10% la valeur nominale
- **ATTENTION** Cet appareil peut fonctionner de manière entièrement automatique, avant chaque intervention, il est **IMPERATIF** de débrancher la prise de courant. Contacter votre installateur pour toutes interventions sortant du cadre de ce manuel

- En fonctionnement, les surfaces extérieures de l'appareil sont chaudes, ne pas toucher le verre ni les parois de l'habillage. L'appareil transmet par rayonnement à travers le vitrage, une importante chaleur : ne pas placer de matériaux ni d'objets sensibles à la chaleur à une distance inférieure à 1.5 m de la zone vitrée.

- Informer les enfants des précautions à prendre pendant le fonctionnement et des dangers quand l'appareil est allumé, toutes les parties chaudes de ce dernier peuvent provoquer de graves brûlures.

- La porte de la chambre de combustion doit **TOUJOURS** être fermée durant l'allumage et le fonctionnement de l'appareil.
- L'appareil est équipé d'un allumage automatique, **NE JAMAIS** essayer de l'allumer avec un produit inflammable.
- En cas de problèmes (feu de cheminée, extinction...), mettre l'appareil hors tension, ne **JAMAIS** utiliser d'eau pour éteindre le feu.

- N’enlevez jamais la grille de protection située dans le réservoir à granulés. Risque de blessures en cas de redémarrage automatique de l’appareil. En cas de corps étranger coincé, toujours débrancher la prise d’alimentation et faire appel à votre installateur.
- Dans le cas d’allumage raté, il est nécessaire de vider les granules de bois présents dans le creuset, avant un nouvel allumage, ATTENTION ne pas vider ces granulés, qui peuvent être très chaud, dans la trémie.
- Tous les poêles, sont équipés en série d’un clapet anti surpression. Ce clapet s'ouvre automatiquement en cas de pression anormale à l'intérieur du foyer afin de protéger les composants du poêle et passe en sécurité en cas de dysfonctionnement. En cas d’ouverture du clapet il y aura une sortie des gaz de combustion dans l’environnement. Suite à cela, il est nécessaire d’effectuer un contrôle par le service d'assistance.

3- INSTRUCTIONS DE MISE EN PLACE

La mise en place sera effectuée par votre installateur ou toutes autres personnes autorisées par la société Kausiflam.

Vérifier la planéité du sol et que celui ci est capable de supporter la charge de l’appareil avec le plein de combustible. (Voir tableau des caractéristiques techniques)

Prévoir l’accès aux organes internes pour le raccordement, les opérations d’entretien et de maintenance

La prise du câble électrique doit rester accessible après la mise en place du produit

En cas de revêtement inflammable (Plancher, moquette, PVC...), mettre sous l’appareil une plaque de protection avec un débord minimum de 30 cm sur l’avant et de 14 cm sur les cotés (voir schéma ci dessous)

4- DISTANCES DE SECURITE

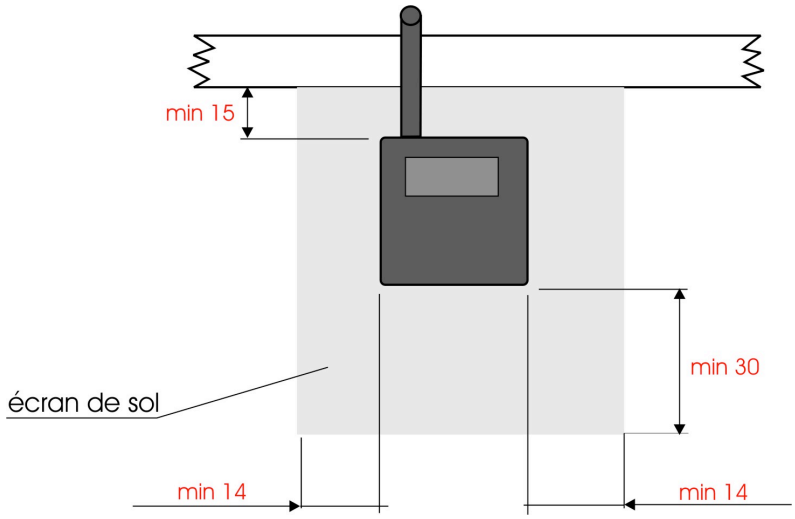

Se conformer aux distances indiquées sur la plaque signalétique située sur l’arrière de l’appareil

5- DIMENSIONS DES APPAREILS

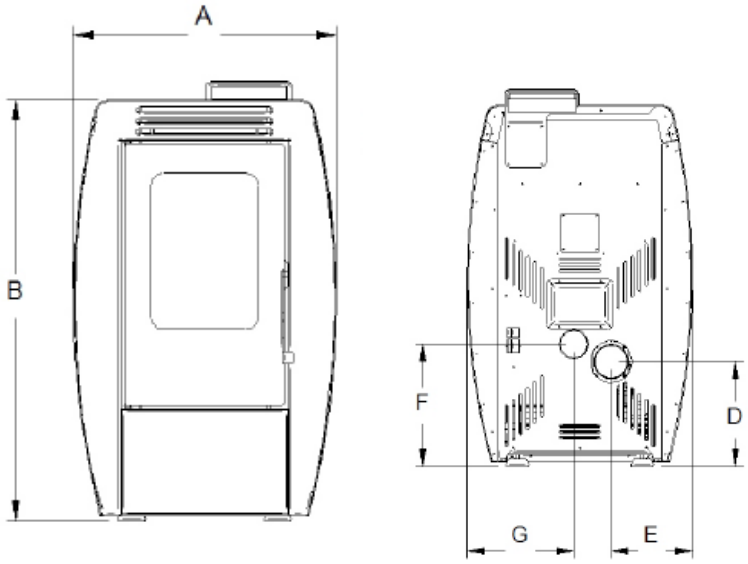

	Désignation	TERRA E	TERRA NOVA	TERRA VILLA	TERRA ECO
	Encombrement mm				
A	Largeur L	450	460	460	460
B	Hauteur H	1000	1000	1000	1000
C	Profondeur P	550	550	550	545
	Position sortie fumées d.80				
D	Hauteur / sol	200	200	200	200
E	/coté	118	142	142	142
D_1	Top / front				
E_1	/arriére				
	Position entrée air d.50				
F	Hauteur / sol	/	/	/	/
G	/coté	/	/	/	/

6- RACCORDEMENT A LA CHEMINEE

L'appareil doit être raccordé par l'intermédiaire d'un conduit de raccordement à une cheminée verticale, appelée conduit de fumées, pour évacuer par tirage naturel vers l'extérieur les fumées produites lors de la combustion,

Le conduit de fumées doit répondre aux conditions suivantes :

- raccordé à un seul appareil
- construit en matériaux peu conducteurs de la chaleur, résistant à la corrosion et aux contraintes mécaniques, sans rugosité ni rétrécissement
- étanche aux produits de la combustion, imperméable, convenablement calorifugé
- avoir une sortie bien dégagée et dépassant le faîte du toit d'au moins 40 cm
- sans étranglement, ni variation brusque de section avec un profil le plus rectiligne possible (pas plus de 2 dévoiements)
- La section interne du conduit sera égale ou supérieure au diamètre de sortie des fumées de l'appareil desservie avec une hauteur minimale de 3,5m

Le conduit de raccordement doit être :

- étanche avec des joints adaptés qui maintiennent les caractéristiques de résistance et d'élasticité à 250°C
- Visible, ramonable et démontable sur tout le parcours avec une mise en œuvre permettant une libre dilatation
- sa section sera au moins égale à celle de la buse de l'appareil
- sa partie horizontale sera limitée à 1,5 m avec une pente positive de 3%
- prévoir un raccord en T avec bouchon à fermeture étanche pour permettre la récupération des condensas, des cendres et le nettoyage périodique du conduit sans démonter les tubes

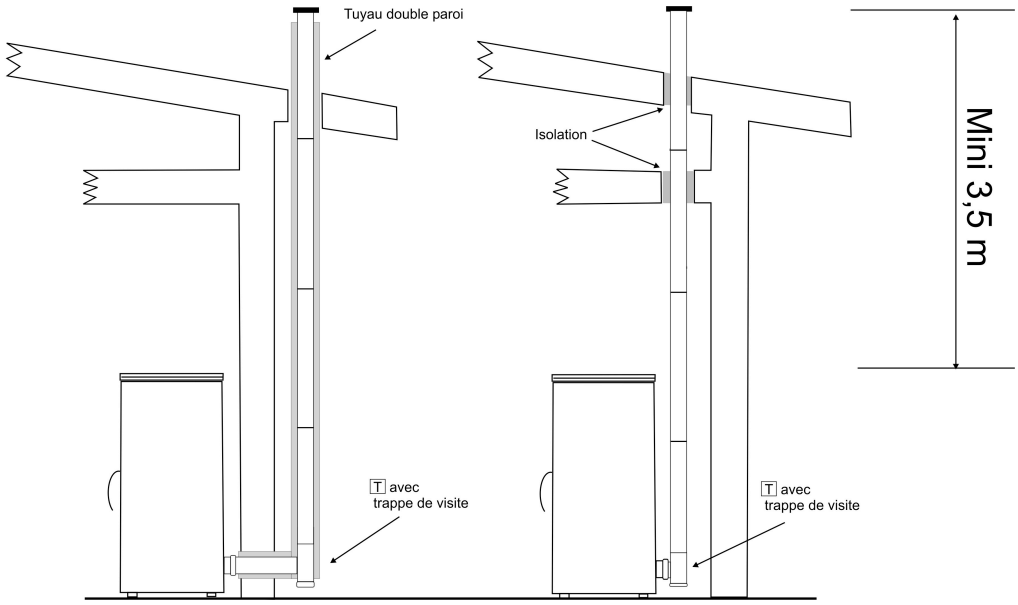

Le conduit externe sera isolé (utilisation d'un conduit double paroi), avec nécessité dans tous les cas de mettre :

- un chapeau protecteur pour éviter les infiltrations d'eau
- un T en partie basse pour récupérer les condensations et les suies

La longueur totale du conduit de raccordement + la cheminée ne doit pas dépasser 8m linéaire en sachant que chaque coude et T compte pour 1 m

Spécificités des appareils étanche

Le poêle étanche est constitué d'un corps de chauffe hermétique avec une fuite d'air inférieur à 0,25 m3/kW. Son fonctionnement est indépendant de l'air du local dans lequel il se trouve, l'alimentation en air est assuré par le conduit qui va chercher l'air à l'extérieur de la maison.

Pour que l'installation soit considérée comme étanche, le poêle doit être raccordé à un conduit d'évacuation des fumées étanche (avec ATEC) et à une amenée d'air étanche.

(Pas de dégradation de l'étanchéité globale du bâtiment type BBC ou RT 2012)

La gamme TERRA E est

- Titulaire d'un avis technique du CSTB : Atec n°14 / 13-1875
- Raccordement possible en zone 1, 2, 3

  (Zone 3 uniquement en rénovation)

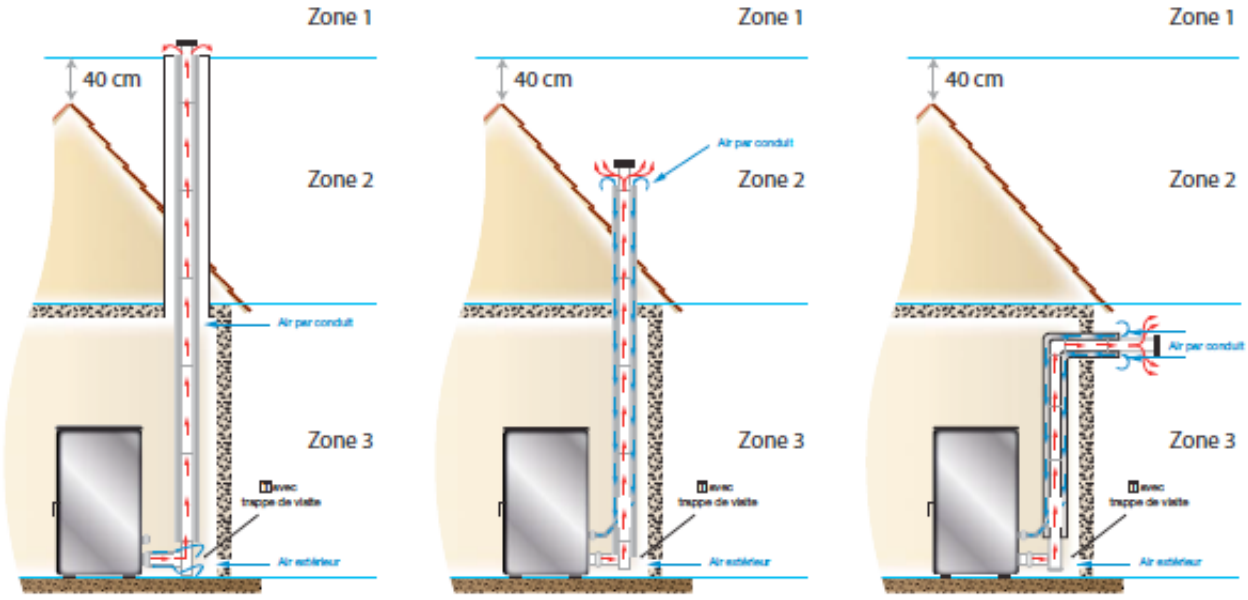

Appairage du conduit

Isotip *

L'utilisation des conduits APOLLO PELLETS 80/125 et APOLLO PELLETS 100/150 est compatible avec la gamme Terra étanche avec une longueur maximale verticale égale à 12 m (1 coude à 90° est équivalent à 1ml)

Poujoulat *

L'utilisation du PGI 80/130 est compatible avec la gamme Terra étanche avec une longueur maximale verticale de 8m (1 coude à 90° est équivalent 1ml)

* voir feuillets spécifiques édités par Isotip et Poujoulat

7- ALIMENTATION EN AIR DE COMBUSTION

Raccordement traditionnel

L'appareil en fonctionnement aspire l'air de la pièce ou il est installé (environ 9 m3 par kilo de granulés consommé).

Pour garantir un fonctionnement régulier de la combustion, il faut un apport d'air extérieur en supplément de celui nécessaire au renouvellement d'air réglementaire.

L'air nécessaire sera pris à l'extérieur par une prise protégée par une grille de protection

- Section au minimum utile, égale au quart de la section du conduit de fumée avec un minimum de 70 cm^2. **.(SECTION UTILE hors grille de protection)**
- Positionnement, directement sur l'extérieur ou dans un local adjacent ventilé sur l'extérieur
- Obturable lors du non fonctionnement de l'appareil et ne devra pas être placée à l'opposé des vents dominants mais face à ceux ci ou mieux sur les cotés

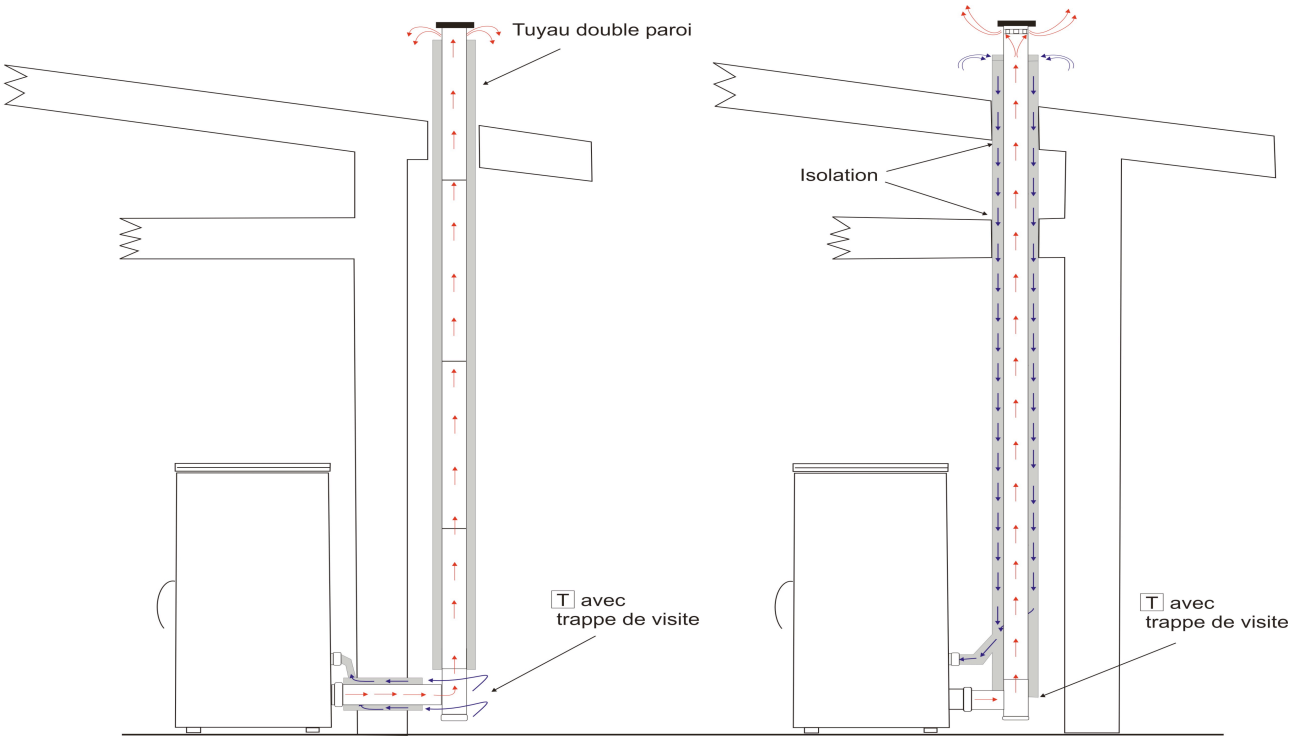

8- CONSIGNES POUR UNE UTILISATION EN TOUTE SECURITE

Avant le premier allumage, il convient de raccorder électriquement votre appareil
- Brancher le câble d'alimentation directement sur une prise avec terre (obligatoire)
- L'alimentation électrique est protégée par deux fusibles, l'un est placé dans l'interrupteur général qui se trouve à l'arrière de l'appareil et l'autre sur la carte électronique

1 Certaines surfaces sont chaudes (Porte, verre, sortie des fumées...etc.), attention aux risques de brûlures
2 Ne pas stocker de matière combustible ou inflammable à proximité de l'appareil, jamais à moins de 1m
3 Ne pas stocker de sac de granulés prés de l'appareil
4 Votre appareil fonctionne exclusivement avec des granulés de bois, tout autre combustible est interdit
5 Lors du remplissage du réservoir, éviter de mettre la sciure qui peut être présente dans le fond du sac (Le non respect de cette prescription est préjudiciable pour la sécurité de l'appareil et annule toute garantie)
6 Tenir les enfants éloignés de l'appareil. Ne pas ouvrir la porte appareil en fonctionnement
7 Ne pas couper l'alimentation électrique de l'appareil en fonctionnement. L'arrêt de l'extracteur de fumées peut provoquer un risque de refoulements dans la pièce en cas de faible tirage naturel
8 Lors du premier allumage, aérer la pièce pour évacuer les vapeurs émises par la cuisson de la peinture et des graisses (pendant 2 ou 3 cycles de fonctionnement)
9 Vérifier périodiquement les joints d'étanchéité pour éviter toutes fuites dans votre habitation
10 En cas d'incendie, éloigner tous les matériaux inflammables loin de votre appareil et appeler les secours

9 LE REMPLISSAGE EN COMBUSTIBLE

Lors du remplissage du réservoir, éviter de mettre de la sciure ou tout autre corps étranger qui pourrait bloquer la vis sans fin. Effectuer le remplissage du réservoir, appareil froid.

Le manque de combustible provoque un arrêt avec pour signal sur l'afficheur « ALARME 6 »

Ne jamais mettre les mains dans le réservoir si l'appareil n'est pas hors tension.

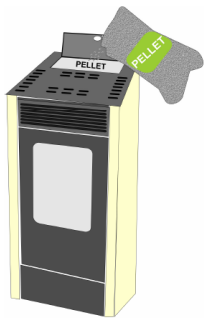

10 LE COMBUSTIBLE

Le granulé de bois est un combustible obtenu par pressage de sciure de bois, sa forme cylindrique est obtenue par étirage
Le granulé de bois est un combustible entièrement écologique (aucun additifs, colle ou autres matériaux ne rentrent dans sa composition)

Caractéristiques du granulé de bois :

Diamètre	6 mm
Longueur	20 – 30 mm (bien respecter ces dimensions)
Humidité	6 à 8 %
Pouvoir calorifique	4,7 à 5,3 kWh/kg

A ne pas utiliser dans votre appareil des:

- Granulés avec des dimensions différentes
- Granulés de mauvaise qualité ou qui contiennent de la sciure, des résines, des substances chimiques, des additifs ou de la colle
- Granulés humides qui augmentent de volume et provoquent des dysfonctionnements du système d'alimentation

Avec pour conséquences:

- Un encrassement du creuset et du conduit de fumées,
- une augmentation de la consommation de combustible
- Une diminution du rendement
- Un noicissement de la vitre

Les granulés doivent être stocké dans des locaux non humides.
Pour l'utilisation de granulés de bois de qualité mais présentant des caractéristiques différentes il est nécessaire d'ajuster les paramètres de fonctionnement du produit
La personnalisation des paramètres doit être effectuée uniquement par un personnel agréé par Kausiflam

Mises en garde importantes avec exclusion de la garantie:

La sciure est normalement présente en petite quantité dans le fond des sacs; Il faut faire attention lors du remplissage du réservoir a ne pas la verser

En cas d'accumulation dans le réservoir, débrancher votre appareil et aspirer périodiquement pour éviter de graves anomalies de fonctionnement

Si au cours du chargement ou pour d'autres raisons, un corps étranger est dans le réservoir, il convient de le retirer sous peine de graves dommages à votre appareil

N'utiliser que des granulés de diamètre 6 mm avec certification DIN + , NF Biocombustibles, EN+

GRANULES BIOCOMBUSTIBLES

Ne pas utiliser comme incinérateur

11 MISE EN SERVICE

Afficheur

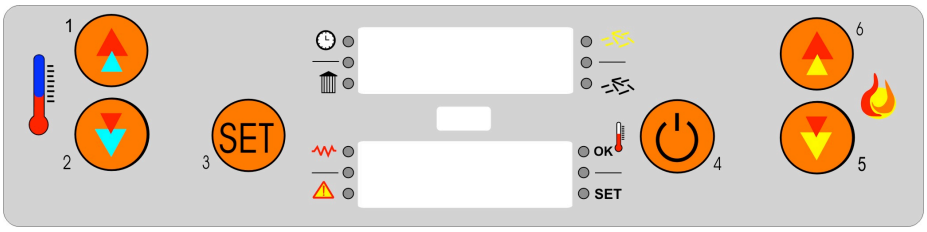

Touche 4: Marche, Arrêt et sortie de la programmation
Touche 3: Réglage et entrée dans le menu
Touches 5 et 6: Augmentation et diminution de la puissance de chauffe
Touches 1et 2: Augmentation et diminution de la température de consigne, visualisation des fonctions de la programmation

Cycle de fonctionnement :

Pour démarrer le poêle
Appuyer sur la touche 4 et la maintenir enfoncée jusqu'à ce que l'affichage indique le message **"ALLUMAGE"**.
La bougie d'allumage est sous tension et l'extracteur de fumées tourne au maximum pendant 5' puis réduit sa vitesse
Après cette phase, apparaît le message **"CHARGEMENT PELLET"** la vis sans fin envoie les granulés suivant un débit prédéfini (ajustable dans les paramètres techniques).
Dés que le capteur de température de l'extracteur de fumée détecte une variation de température, affichage du message **"PRESENCE FLAMME"** avec extinction de la bougie d'allumage et passage en phase de stabilisation et mise en route du ventilateur de convection d'air

Après cette phase d'allumage l'appareil est en mode travail sur la dernière puissance calorifique sélectionnée (modifiable avec les touches 5 et 6). Le réglage est possible si la température ambiante est inférieure à la température de consigne, sinon l'appareil passe au ralenti
Si le granulés n'est pas enflammé au bout de 12 /15 mn, l'afficheur indique **ALARME 5 ALLUMAGE RATE**

En cas de panne de courant de quelques minutes, l'appareil reprend son cycle normal de fonctionnement d'avant la coupure

Pour modifier la température de consigne, ajuster la température avec les touches 1 et 2. Visualiser les valeurs sur l'écran supérieur, en fonctionnement l'écran indique à la fois la valeur de la température ambiante et l'heure
L'écran inférieur indique la puissance de travail de l'appareil. Par exemple si ON 3 est fixe et ON 4 clignote cela signifie que l'appareil réglé sur ON 4 va passer à ON 3 parce que la température ambiante se rapproche de la valeur de consigne, l'appareil gérant automatiquement sa puissance de chauffe grâce à son programme de modulation.

Après atteinte de la température de consigne, l'appareil affiche **ON1** (Flamme minimum) si l'état est réglé sur OFF STANDBY, si le réglage est sur ON STANDBY (activé), l'appareil chauffe jusqu'à 2°C au dessus de la température de consigne, puis affiche **STOP ECO** jusqu'à ce que la température des fumées passe en dessous de 60°C puis **ATTESA RAFFRED**. Il redémarre quand la température ambiante se situe 1°C en dessous de la température de consigne.
Attention : L'activation du Stand by arrête toute programmation

Pour arrêter l'appareil, appuyer sur la touche 4 pendant environ 3 secondes l'afficheur supérieur indique **NETTOYAGE FINAL**

Le cycle d'extinction arrête l'alimentation en granulés, passe la vitesse de l'extracteur de fumées au maximum. Après refroidissement le ventilateur de convection d'air arrête et après quelques minutes arrêt de l'extracteur des fumées (il peut tourner encore quelques minutes après le refroidissement de l'appareil) afficheur **OFF**

Positionnement du capteur de température ambiante
Brancher le capteur sur la prise arrière et le positionner sur le mur adjacent de manière à ne pas subir l'influence de l'appareil

Résumé du fonctionnement

Allumage
Appui prolongé sur la touche 4 de l'afficheur
Apparaît sur l'afficheur
ALLUMAGE pendant environ 1,5 minute (phase de pré allumage)
CHARGEMENT PELLET pendant 4 à 5 minutes (phase d'allumage)
PRESENCE FLAMME pendant 3 / 5 minutes (phase de stabilisation de l'allumage)

Réglage de l'appareil

Ajustement de la température ambiante
Appui sur la touche 1 pour augmenter la température de consigne et sur la touche 2 pour diminuer la température de consigne.

Ajustement de la puissance de chauffe
Appui sur la touche 6 pour augmenter la puissance et sur la touche 5 pour diminuer la puissance de chauffe.

Arrêt

Appui prolongé sur la touche 4 de l'afficheur, apparaît sur l'afficheur **OFF**

12 REGLAGE DU PROGRAMMATEUR

L'afficheur vous renseigne sur le fonctionnement de l'appareil. En accédant au menu vous pouvez visualiser ou régler les paramètres accessibles. Il existe 3 zones de visualisation sur l'afficheur

INPUT	Zone d'entrée, affiche les valeurs saisies lors de la programmation
NIVEAU MENU	Affiche le niveau du menu choisit
DIALOGUE	Affiche les conditions de fonctionnement en cours

Afficheur

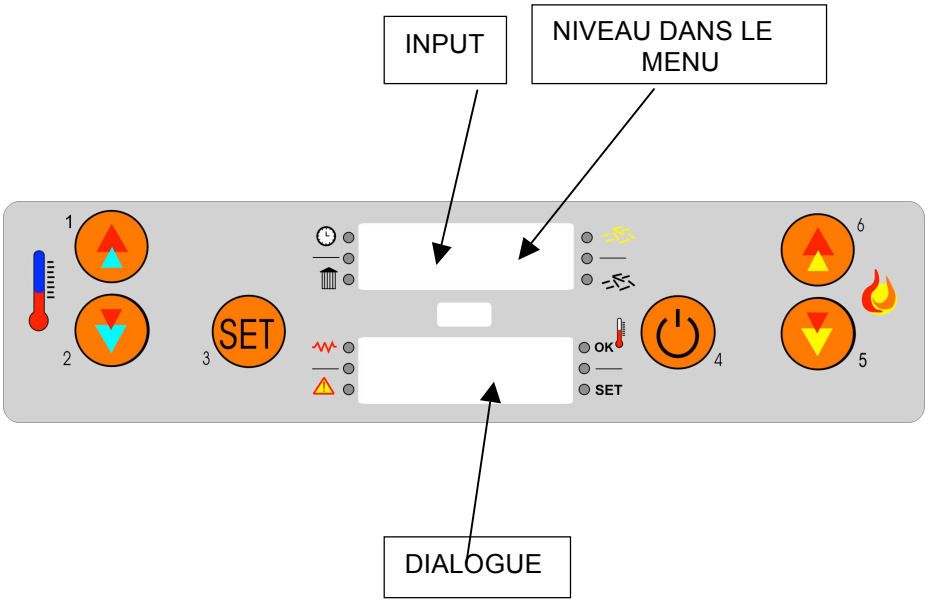

Signification de leds
Se trouvant sur la gauche de l'afficheur, allumage led quand la fonction est activée

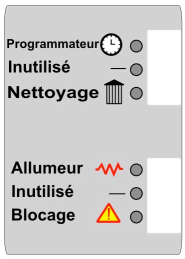

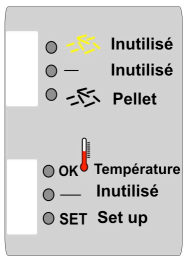

La touche 3 SET sert à accéder au menu, il est divisé en plusieurs niveaux qui permettent d'accéder aux paramètres de la programmation du programmateur horaire

L'accès aux paramètres techniques est protégé par la clé E (ne pas essayer d'entrer des codes incorrects sous peine de blocage de l'appareil)

Menu UTILISATEUR

L'utilisateur a la possibilité d'accéder au menu pour régler l'appareil en fonction de ses besoins

Le menu est divisé en 4 niveaux, voir tableau ci dessous

NIVEAU 1	*NIVEAU 2*	*NIVEAU 3*	*NIVEAU 4*	*VALEUR*
01 - réglage horloge				
	01 - jours			
	02 - heures			
	03 - minutes			
	04 - jours			
	05 - mois			
	06 - années			
02 - réglage				
	01 – état programme			
		01 –état programme		on/off
	02 – programme journalier			
		01 – programme jour		on/off
		02 – départ 1 jour		heure
		03 – arrêt 1 jour		heure
		04 – départ 2 jour		heure
		05 – arrêt 2 jour		heure
	03 – programme hebdomadaire			
		01 – plaget semaine		on/off
		02 – départ programme 1		heure
		03 – arrêt programme 1		heure
		04 – lundi programme 1		on/off
		05 – mardi programme 1		on/off
		06 – mercredi programme 1		on/off
		07 – jeudi programme 1		on/off
		08 – vendredi programme 1		on/off
		09 – samedi programme 1		on/off
		10 – dimanche programme 1		on/off
		11 – départ programme 2		heure
		12 – arrêt programme 2		heure
		13 – lundi programme 2		on/off
		14 – mardi programme 2		on/off
		15 – mercredi programme 2		on/off
		16 – jeudi programme 2		on/off
		17 – vendredi programme 2		on/off
		18 – samedi programme 2		on/off
		19 – dimanche programme 2		on/off
		20 – départ programme 3		heure
		21 – arrêt programme 3		heure
		22 – lundi programme 3		on/off
		23 – mardi programme 3		on/off
		24 – mercredi programme 3		on/off
		25 – jeudi programme 3		on/off
		26 – vendredi programme 3		on/off
		27 – samedi programme 3		on/off
		28 – dimanche programme 3		on/off
		29 – départ programme 4		heure
		30 – arrêt programme 4		heure
		31 – lundi programme 4		on/off
		32 – mardi programme 4		on/off
		33 – mercredi programme 4		on/off
		34 – jeudi programme 4		on/off
		35 – vendredi programme 4		on/off
		36 – samedi programme 4		on/off
		37 – dimanche programme 4		on/off
	04 – programme week-end			
		01 – plage week-end		
		02 – départ 1		
		03 – arrêt1		
		04 – départ 2		
		05 – arrêt 2		
03 – choix de la langue				
	01 - italien			set
	02 - français			set
	03 - allemand			set
	04 - anglais			set
04 – mode stand-by				on/off
05 – premier chargement				set
06 – état de l'appareil				set
07 – professionnel				set

Tableau n.1

Menu 01- Réglage Horloge

Régler l'heure et la date. La carte électronique est équipée d'une batterie au lithium d'une autonomie comprise entre 3 et 5 ans

Menu 02- Réglage Programmateur

Sous Menu 02-01 Activation Programmateur

Permet d'activer ou de désactiver toutes les fonctions du programmateur

Sous Menu 02-02 Programmation journalière

Permet d'activer et de mettre en place la programmation journalière. Il est possible d'activer 2 groupes de fonctionnement avec des horaires imposés

Sous Menu 02-03 Programmation sur la semaine

Permet d'activer et désactiver 4 programmes indépendants avec 4 programmes simples.

Le programme peut être activé ou désactivé, en position OFF le programmateur ignore la commande

ATTENTION

Effectuer une planification précise pour éviter que sur les plages journalières se croisent les heures d'activation et de désactivation

Programme 1/2/3/4			
Niveau menu	***selection***	***description***	***Valeur possible***
02-03-02/11/20/29	DEPART PROG 1/2/3/4	Heure de mise en route	Heure- off
02-03-03/12/21/30	ARRET PROG 1/2/3/4	Heure d'arrêt	Heure - off
02-03-04/13/22/31	LUNDI PROG 1/2/3/4	**Jour de référence**	On/off
02-03-05/14/23/32	MARDI PROG 1/2/3/4		On/off
02-03-06/15/27/33	MERCREDI PROG 1/2/3/4		On/off
02-03-07/16/25/34	JEUDI PROG 1/2/3/4		On/off
02-03-08/17/26/35	VENDREDI PROG 1/2/3/4		On/off
02-03-09/18/27/36	SAMEDI PROG 1/2/3/4		On/off
02-03-10/19/28/37	DIMANCHE PROG 1/2/3/4		On/off

Dans le tableau ci-dessus il y a 4 programmes pour la semaine, chaque niveau de programme correspond à un type de programme

Par exemple :

Pour le niveau du menu 02-03-02 à 02-03-10 sont les paramètres du programme 1

Pour le niveau du menu 02-03-11 à 02-03-19 sont les paramètres du programme 2

Voir tableau page 19

Sous Menu 02-04 Programmation sur le week-end

Permet d'activer et désactiver et configurer le programmateur pour les jours 6 et 7 (Samedi et Dimanche)

ASTUCE

Pour éviter toute confusion entre les opérations de démarrage et d'arrêt. Utiliser 1 seul programme à la fois, sauf si vous savez exactement ce que vous voulez

Désactiver la programmation journalière si vous désirez utiliser la programmation sur la semaine.

Maintenez désactivé le programme week-end si vous n'utilisez que le programme semaine avec 4 programmes 1 2 3 4

Activer le programme week-end seulement si vous avez désactivé le programme semaine

Menu 03- Choix des langues

Permet de sélectionner la langue de pilotage de l'appareil. Sélectionner la langue et appuyer sur la touche 4 pour confirmer

Menu 04- Mode Stand By

Active la mise en veille de l'appareil dés que la température est supérieure de 2°C à la valeur demandée. Après l'arrêt le redémarrage ne sera possible que lorsque la température sera inférieure de 1°C à la température de consigne avec un temps mini de 30 minutes

Attention : L'activation du Stand by arrête toute programmation

Menu 05- Pré chargement

Appareil froid, permet de remplir le creuset vide pendant 90 ''.Démarrer touche 1 et arrêter touche 4 (cette fonction est utile au premier allumage, ne plus utiliser par la suite)

Menu 06 - Etat de l'appareil

Permet de visualiser l'état instantané de l'appareil, affiche les états de fonctionnement en cours

Menu 07- Professionnel

Permet l'accès aux paramètres de la carte de programmation de l'appareil

13 PILOTAGE DE L'APPAREIL

Afficheur

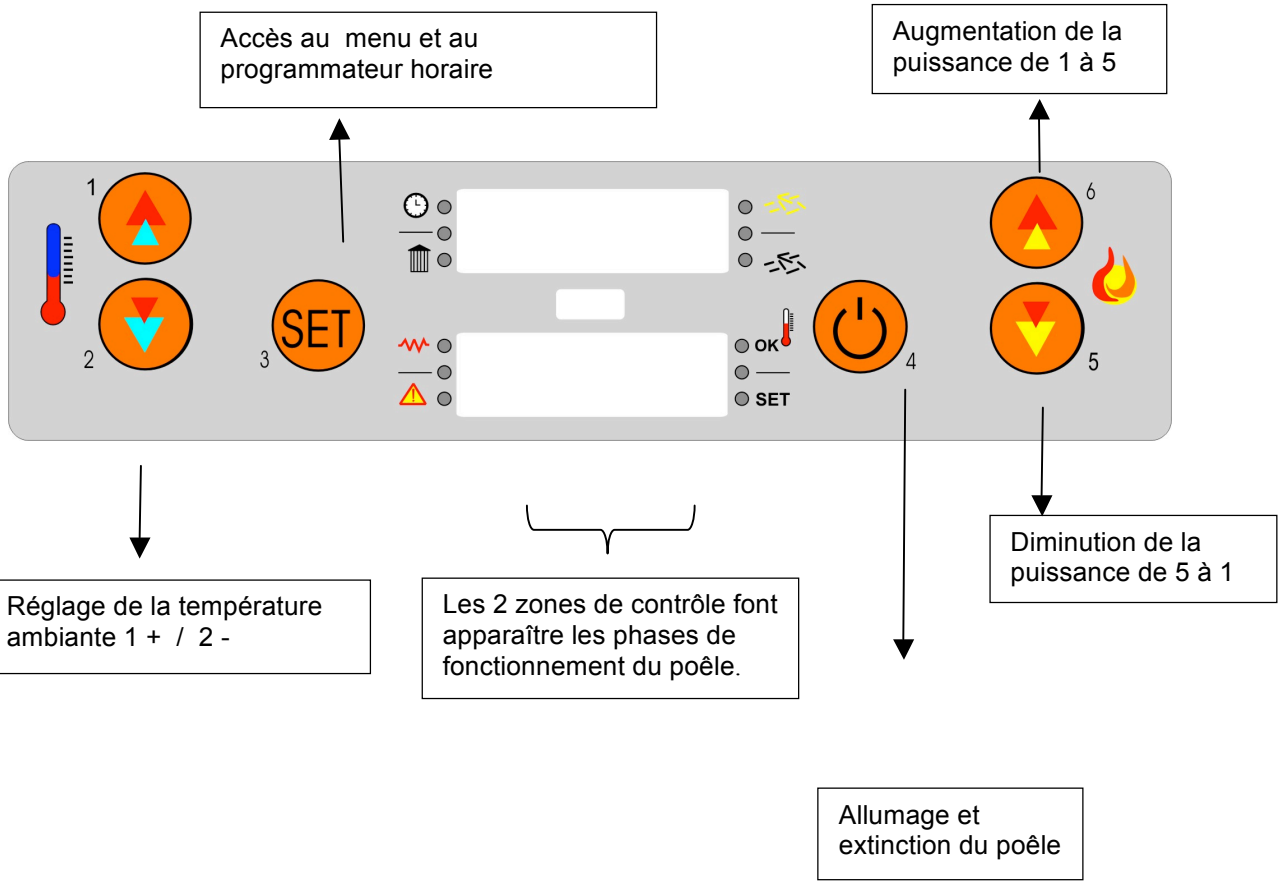
Accès au menu et au programmateur horaire
Augmentation de la puissance de 1 à 5
1
2
SET
3
OK
SET
4
5
6
Réglage de la température ambiante 1 + / 2 -
Les 2 zones de contrôle font apparaître les phases de fonctionnement du poêle.
Diminution de la puissance de 5 à 1
Allumage et extinction du poêle

14 TELECOMMANDE

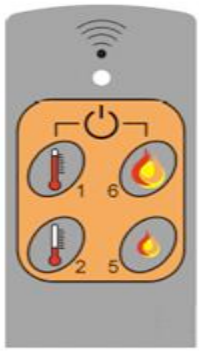

- **Allumer et éteindre le poêle :**
  Appui simultané sur les touches supérieures (1) et (6).
- **Changer la puissance :**
  Appui sur les touches marquées du symbole du feu touche (6) et (5).
- **Réglage de la température ambiance :**
  Appui sur la touche marquée du symbole du thermomètre touche (1) et (2).

15 SCHEMA ELECTRIQUE DE RACCORDEMENT

SCHEMA ELECTRIQUE

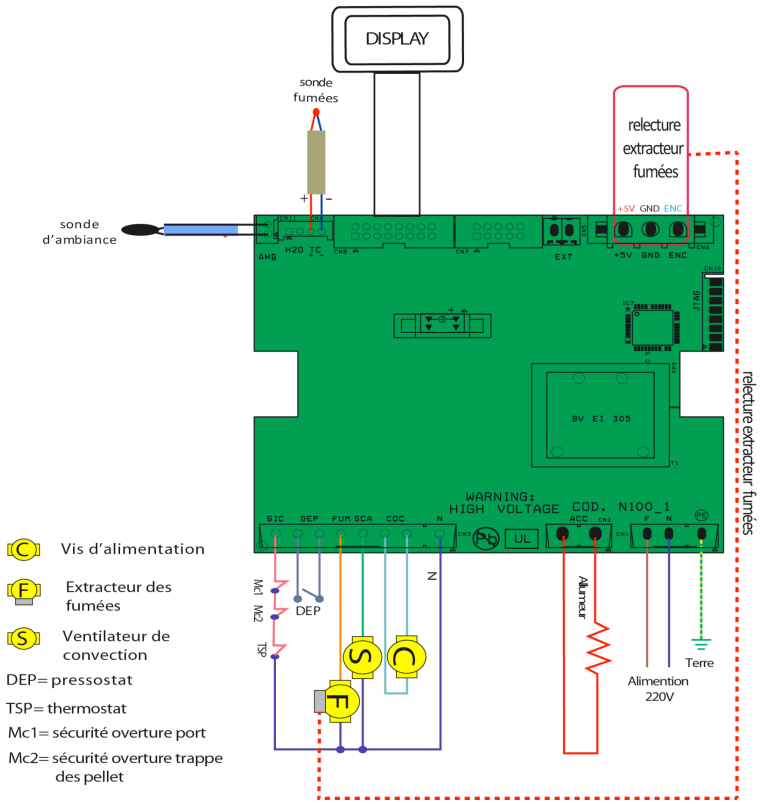

C Vis d'alimentation

F Extracteur des fumées

S Ventilateur de convection

DEP= pressostat

TSP= thermostat

Mc1= sécurité overture port

Mc2= sécurité overture trappe des pellet

SCHEMA ELECTRIQUE DE RACCORDEMENT:

TERRA NOVA E

TERRA VILLA E

TERRA ECO E

TERRA E

16 EXPLICATION DES ALARMES

En cas d'anomalie de fonctionnement, le défaut s'affiche sur l'écran.
Appui sur la touche (4), on efface l'information affichée.

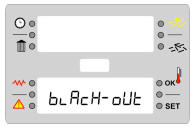

Alarme Black Out (1)

En cas de panne de courant pendant plus de 1' arrêt de l'alimentation en combustible et refroidissement de l'appareil, extracteur et ventilateur fonctionne à la vitesse maxi

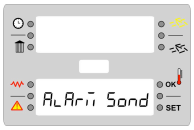

Alarme Sonde de fumées (2)

Panne du capteur de fumées, arrêt de l'alimentation en combustible et refroidissement de l'appareil, extracteur et ventilateur fonctionnent à la vitesse maxi

Alarme de Température de fumées

Si la température des fumées dépasse 280°C, arrêt de l'alimentation en combustible et refroidissement de l'appareil, extracteur et ventilateur fonctionnent à la vitesse maxi

Alarme défaut extracteur (4)

Si l'appareil détecte une panne du moteur d'évacuation des fumées, arrêt alimentation en combustible et refroidissement de l'appareil, extracteur et ventilateur fonctionnent à la vitesse maxi

Alarme Allumage raté (5)

Si l'appareil a loupé son cycle allumage automatique ou si la température des fumées descend en dessous de la valeur mini préréglée, arrêt alimentation en combustible et refroidissement de l'appareil , extracteur et ventilateur fonctionnent à la vitesse maxi

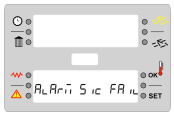

Alarme Pressostat (8)

Action du pressostat de contrôle d'évacuation des fumées en cas de cheminée ou échangeur encrassé, il peut aussi se déclencher sous certaines conditions atmosphériques particulières (diminution du tirage, ce dysfonctionnement ne peut être considéré comme un défaut)

Alarme Thermostat de sécurité (7)

Action du thermostat de sécurité de surchauffe en cas d'élévation anormale de la température dans l'appareil SIC THERMALL ou ALARME 7
Pour réenclencher le thermostat, attendre le refroidissement complet de l'appareil

Sûreté surpression de foyer

Le clapet anti surpression s'ouvre automatiquement en cas de pression anormale à l'intérieur du foyer afin de protéger les composants du poêle et le met en sûreté en cas de dysfonctionnement.

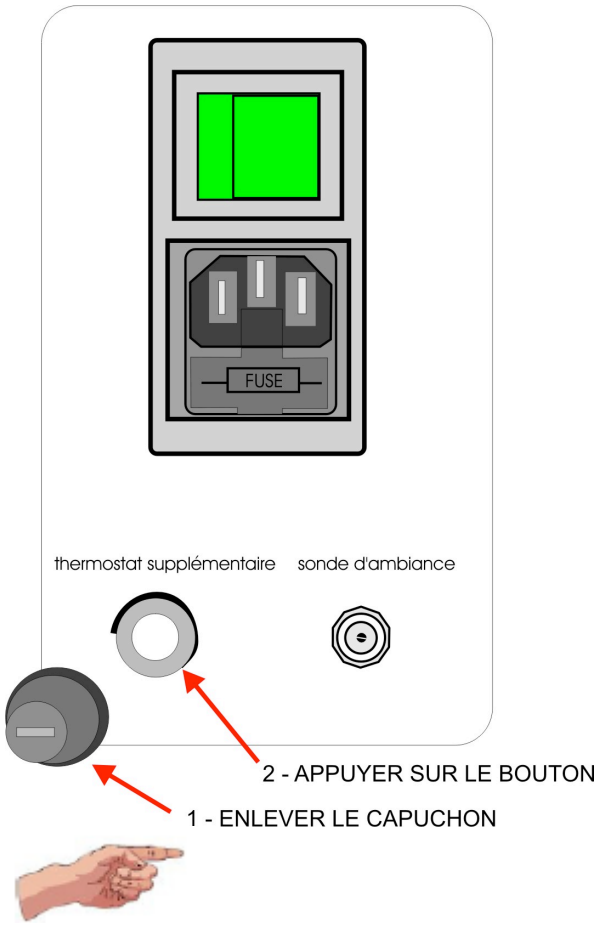

Dévisser le bouchon et appuyer sur le bouton de réenclenchement, vous devez entendre un clic

Vérifier la propreté du creuset et au besoin le nettoyer
Vérifier que l'arrivée d'air et le conduit de fumées ne sont pas obstrués

Remarque
Pour déverrouiller les thermostats il faut attendre le refroidissement des capteurs
Extinction des alarmes par appui sur la touche 4 de l'afficheur

Nota: l'appareil passe en mode **MODULATION** quand:

- la température des fumées dépasse 260°C,
- la température de consigne est atteinte

ARRÊT DE L'APPAREIL

S'effectue de plusieurs façons par:

1. Action sur l'interrupteur général (situé à l'arrière de l'appareil) mise en position OFF
2. Action du thermostat d'ambiance
3. Action du programmateur
4. Utilisation de la télécommande

Arrêt pour des opérations de maintenance de l'appareil, toujours couper l'alimentation électrique par action sur l'interrupteur général (point 1)
Ne pas couper l'alimentation électrique de l'appareil en fonctionnement. L'arrêt de l'extracteur de fumées peut provoquer un risque de refoulements dans la pièce en cas de faible tirage naturel

17 EXPLICATION DES SECURITES

a. **Panne de l'extracteur de fumées**
Le pressostat de contrôle d'évacuation des fumées bloque l'alimentation en combustible

b. **Evacuation des fumées obstruée**
Le pressostat de contrôle d'évacuation des fumées bloque l'alimentation en combustible

c. **Panne ou blocage du motoréducteur d'alimentation en granulés**
L'appareil continue à fonctionner jusqu'a extinction puis le système effectue une tentative d'allumage, en cas d'échec, arrêt complet du produit

d. **Panne du ventilateur centrifuge de soufflage d'air chaud**
Le thermostat de sécurité (105°C) bloque l'alimentation en combustible, nécessité de réenclencher le thermostat manuellement (si le problème persiste prévenir l'assistance technique)

e. **Micro coupure de courant**
En cas de panne de courant de quelques minutes, l'appareil reprend son cycle normal, si la panne dure plus longtemps et que l'appareil est froid il entame un cycle complet d'allumage

f. **Sécurité électrique**
L'appareil est protégé par 2 fusibles (5x20/3,5A), un dans l'interrupteur général (arrière de l'appareil), l'autre sur la carte électronique

18 ENTRETIEN

Toutes les opérations d'entretien sont effectuées appareil hors tension et complètement froid

Creuset, cendrier, boite à fumées

Le creuset doit être nettoyé régulièrement, enlever le creuset et le vider de ses cendres , enlever les résidus et au besoin déboucher les trous avec un outil pointu
Attention au positionnement du trou d'allumage lors de sa remise en place
Tous les 2 ou 3 jours retirer le cendrier et le creuset et passer l'aspirateur dans le compartiment cendrier et sur la face d'appui du creuset
Le cendrier sera vidé au moins une fois par semaine
Nettoyage de la boite à fumées et du Té de raccordement, 1 fois par mois
Ces opérations de nettoyage sont essentielles pour un fonctionnement correct de votre appareil, la fréquence dépend de la qualité des granulés utilisés

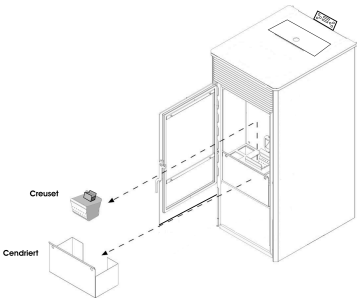

Vitre

La porte est équipé d'un système de balayage de la vitre par une admission d'air secondaire qui peut nécessiter un nettoyage après un certain temps
Utiliser uniquement un chiffon doux trempé dans de l'eau (appareil froid)

ENTRETIEN PERIODIQUE PAR LE PROFESSIONNEL

En fin de saison de chauffe, Il est nécessaire de faire appel à votre installateur pour les opérations suivantes (Appareil hors tension et froid)

- Nettoyage de l'échangeur
- Nettoyage complet et examen de tous les composants de l'appareil
- Ramonage du conduit de cheminée

Le règlement sanitaire départemental impose deux ramonages annuels (dont un pendant la saison de chauffe). On entend par ramonage, le nettoyage par action mécanique directe sur la paroi intérieur du conduit afin d'éliminer les suies et les dépôts et d'assurer la vacuité du conduit sur toute sa longueur
Le professionnel devra remettre un certificat de ramonage à l'usager

- **Vider le réservoir de tous granulés pour éviter une prise d'humidité qui peut au prochain allumage provoquer le blocage du système d'alimentation en combustible**

Aspirer les résidus de granulés et la sciure dans le fond du réservoir

19 DIAGNOSTIC DES PANNES ET SOLUTIONS

Attention les opérations de maintenance seront réalisées exclusivement avec **des pièces de rechange d'origine**

Problème	Le combustible n'arrive pas dans le creuset
Causes	1. Le réservoir est vide 2. L'extracteur de fumées ne fonctionne pas 3. La vis sans fin est bloquée par un corps étranger 4. Pas d'alimentation électrique 5. La cheminée est bouchée
Solutions	1 Remplir le réservoir de granulés 2 Appeler votre installateur 3 Appeler votre installateur 4 Vérifier le branchement du cordon d'alimentation et les fusibles 5 Ramoner vos conduits de fumées
Problème	Le poêle fonctionne pendant quelques minutes puis se met en sécurité
Cause	La température des fumées n'atteint pas la valeur minimale pour l'allumage
Solutions	Nettoyer le creuset
Problème	La flamme est fumeuse
Causes	1 Manque d'air de combustion 2 Cheminée sale et encrassée 3 Le corps de chauffe est encrassé 4 Le granulé est de mauvaise qualité ou humide
Solutions	1 Nettoyer le creuset 2 Ramoner vos conduits de fumées 3 Nettoyer le corps de chauffe 4 Changer de qualité de granulés

Problème	Pas d'allumage
Causes	1 Arrivée d'air obstruée 2 Accumulation de cendres dans le creuset 3 Plus de granulés 4 Action du pressostat de contrôle de d'évacuation des fumées
Solutions	1 Vérifier les arrivées d'air 2 Nettoyer le creuset 3 Remplir le réservoir 4 Nettoyer les conduits d'évacuation des fumées
Problème	Blocage de l'alimentation en granulés
Causes	L'utilisation d'un pellet de mauvaise qualité, l'accumulation de sciure ont fini par bloquer le circuit d'alimentation et provoquer un blocage de la vis d'alimentation
Solutions	Pour résoudre ce problème sans appeler l'assistance, introduire un flexible métallique dans le tube de descente des granulés vers le creuset et essayer de faire tomber ce bouchon dans le creuset pour libérer la vis d'alimentation (Attention, l'appareil doit être hors tension)
Problème	Appareil en fonctionnement, allumage de led alimentation granulés mais aucun granulé ne tombe
Causes	1 Ventilateur de convection d'air encrassé 2 Panne du ventilateur de convection d'air 3 Elévation de la température et action du thermostat de sécurité 4 Cheminée et souche obstruée 5 Panne du moto réducteur d'alimentations des granulées
Solutions	1 Appeler votre installateur 2 Appeler votre installateur 3 Appeler votre installateur 4 Nettoyer le conduit de cheminée et la souche 5 Appeler votre installateur
Problème	Actions répétitives du thermostat de sécurité
Causes	1 Ventilateur de convection d'air encrassé 2 Panne du ventilateur de convection d'air 3 Nettoyage de l'appareil
Solutions	1 Appeler votre installateur 2 Appeler votre installateur 3 Appeler votre installateur

Si vous n'êtes pas compétent pour résoudre ces problèmes, contacter l'assistance technique ou votre installateur

Conditions d'application de la garantie commerciale

I. Modalités

L'appareil est conçu par la société ELYNES SAS et est distribué par revendeur agréé KAUSIFLAM – ELYNES SAS

ELYNES SAS garantit l'appareil en cas de défauts apparents tels que défini ci-après.

Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations lors de la réception du matériel sur les vices apparents, doivent être formulées par l'acheteur dans les sept jours de la constatation du défaut auprès du revendeur agréé KAUSIFLAM – ELYNES SAS, aux coordonnées figurant sur la facture d'achat, ou auprès directement de la société ELYNES via le site internet www.kausiflam.fr sur lequel se trouve toutes les coordonnées utiles.

La présente garantie ne pourra être mise en œuvre que sur présentation d'une preuve d'achat auprès d'un revendeur agréé KAUSIFLAM – ELYNES SAS et il appartient à l'acheteur de fournir toute justification quant à la réalité des défauts ou des anomalies constatées.

L'acheteur doit, par ailleurs, laisser à ELYNES SAS et/ou à ses prestataires, toute facilité pour procéder à la

constatation de ces défauts ou anomalies.
De même l'acheteur doit tenir les matériels non conformes à la disposition d'ELYNES SAS, selon les instructions de cette dernière.
Aucun retour de marchandise ne peut se faire sans l'accord écrit d'ELYNES, celui-ci devant être effectué dans son emballage d'origine.

II. Durée et début des prestations de garantie des appareils vendus en France,

(Poêles à bois et à granulés de bois, Cuisinières bois, et autres accessoires)

L'appareil bénéficie d'une garantie de 24 mois sur les pièces (sauf pièces d'usure, point VI-n) courant à compter de l'achat de l'appareil (date de facture faisant foi).
La garantie commerciale n'est valable que sous réserve de l'enregistrement de l'appareil sur le site KAUSIFLAM, www. Kausiflam.fr, dans les 3 mois suivant la date d'achat.

Les pièces détachées indispensables à l'utilisation des produits sont disponibles auprès de tous professionnels qualifiés pendant toute la durée de commercialisation du produit ou d'un produit équivalent, celle-ci dépendant de l'évolution des normes de certification, et jusqu'à deux (2) ans après l'arrêt de la commercialisation desdits produits.

III. Prix de la garantie commerciale

Le prix de la garantie commerciale est inclus dans le prix d'achat de l'appareil.

IV. Conditions

a) La garantie est applicable à condition que

- l'appareil ait été acquis directement auprès d'un revendeur agréé par KAUSIFLAM – ELYNES SAS (**la garantie ne sera pas applicable si l'appareil a été acquis d'occasion**).
- l'appareil soit installé sur le territoire français.
- **l'appareil ait été installé selon les règles en vigueur par un professionnel qualifié (Qualibois pour les appareils de chauffage). Une installation non conforme peut endommager l'appareil et remettre en cause la garantie.**
- Ramonage du conduit des fumées en conformité avec le règlement sanitaire départemental de la commune où l'appareil est installé. Minimum deux fois par an.
- L'appareil doit être entretenu par un professionnel minimum une fois par an (circuit des fumés et autres pièces mécaniques obligatoires) pour plus de précisions, voir la rubrique préconisation d'entretien sur le site internet Kausiflam http://www.kausiflam.fr/documentation/entretien_professionnel.pdf

La validité du certificat de garantie attachée à l'appareil ne peut en aucun cas être transférée à un nouveau propriétaire.

b) L'inscription de la garantie sur le portail KAUSIFLAM doit être effectuée dans les 3 mois suivant la date d'achat. La présentation de la facture d'achat de l'appareil sera exigée pour toute demande d'intervention. Elle doit être adressée au service client de KAUSIFLAM – ZA Les Portes du Vexin – 5 rue Ferrié- 95300 ENNERY

c) En cas d'intervention d'ELYNES ou de l'un de ses partenaires, la facture originale d'achat de l'appareil devra être présentée à la demande du technicien.
Tout refus de votre part ou la non présentation de la preuve d'achat annulera l'intervention. Les frais de déplacement pourront être exigés le cas échéant.

d) Lorsque l'accès au domicile du client ou le transport ou la *manipulation des appareils est impossible*, des *frais complémentaires seront exigés* pour ces déplacements ou transports spécifiques (par ex. personnel de manutention, interventions insulaires, engin de levage).

e) Ces conditions de garantie s'appliquent uniquement au territoire Français, sont exclus les DROM, COM, la Polynésie française, la Nouvelle Calédonie et l'Andorre.

f) La réparation de l'appareil ou le remplacement de pièces ne peut en aucun cas entrainer une prorogation de la durée de la garantie, sauf dans le cas expressément prévu à l'article L. 211-16 du Code de la consommation ci-après reproduit :

Article L. 211-16 du Code de la consommation : *« Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.* »

g) L'application de la présente garantie n'exclue pas la responsabilité du revendeur au titre de la garantie légale des vices cachés des articles 1641 à 1648 et 2232 du Code civil et de la garantie légale de conformité des articles L. 211-4 à L. 211-13 du Code de la consommation :

Garantie légale des vices cachés :

Article 1641 du Code civil : « *Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus*. »

Article 1648, alinéa 1 du Code civil : « *L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice*. »

Garantie légale de conformité :

Article L. 211-4 du Code de la consommation : « *Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.*
Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

Article L. 211-5 du Code de la consommation : « *Pour être conforme au contrat, le bien doit :*

1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

Article L. 211-12 du Code de la consommation : « *L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.* »

V. Contenu et étendue de la garantie

a) En cas de panne identifiée auprès de notre service client, KAUSIFLAM ou un partenaire agrée intervient dans un délai approprié, soit par la réparation, soit par le remplacement des pièces concernées (sous réserve d'installation suivant les normes en vigueur).
Les pièces ou les appareils remplacés seront reprises et seront tenus à la disposition du commercial et deviennent la propriété de KAUSIFLAM –ELYNES SAS.

b) A ce titre, préalablement à toute intervention d'un technicien, le client signe un ordre d'intervention et paie un forfait correspondant aux frais de déplacement du technicien.

c) Dans le cas où la réparation se révèle techniquement impossible, KAUSIFLAM – ELYNES SAS se réserve le droit de dédommager l'acheteur à hauteur de la valeur actuelle de l'appareil ou avec un appareil de même valeur.

Dans le cas d'une indemnisation par remboursement de la valeur actuelle du produit, la garantie perd sa validité.
Si l'appareil est remplacé, le temps restant de la période de validité de la garantie est reporté sur l'appareil de remplacement.

d) Sauf cas de malveillance ou de négligences graves du SAV KAUSIFLAM – ELYNES SAS le service de garantie ne donne lieu à aucun remboursement de dommages et intérêts par notre société.
Toutes réclamations, devront être adressées par écrit au Service Client de KAUSIFLAM – ELYNES SAS.

e) La fourniture des pièces d'esthétique, des consommables et accessoires n'est pas comprise dans la prestation de garantie.

f) Sur les appareils émaillés ou céramique, les craquelures ne sont jamais considérées comme un défaut de fabrication. Elles sont la conséquence de différence de dilatation tôle-émail ou fonte-émail et ne modifient pas l'adhérence.

VI. Clauses d'exclusion de la garantie.

Sont exclus de la garantie commerciale KAUSIFLAM – ELYNES SAS les défauts et pannes liés :

a) A une mauvaise installation, notamment si elle ne respecte pas les règlementations de sécurité en vigueur ou les instructions de la notice de montage, d'installation ou du mode d'emploi du fabricant.
(KAUSIFLAM- ELYNES SAS ne peut être tenue pour responsable des dégâts matériels ou des accidents de personne consécutifs à une installation non conforme aux dispositions légales et réglementaires, par exemple l'absence de raccordement à une prise de terre, mauvais tirage d'une installation, défaut de prise d'air, etc.).

b) A une utilisation non conforme telle que des poêles, cuisinières et appareils électroménagers utilisés à des fins professionnelles dans les commerces ou collectivités, l'hôtellerie
(C'est le cas par exemple du non-respect des conditions prescrites dans la notice : exposition à des conditions extérieures affectant l'appareil telles qu'une humidité excessive ou variation anormale de la tension électrique ; anomalie, détérioration ou accident provenant de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien de l'acheteur).

c) A une manipulation incorrecte de l'appareil, ou l'utilisation de produit corrosifs (détergents, produits chimiques, ou tout produit non appropriés).

d) A des dégâts dus à des tiers ou des faits extérieurs tels que : transport incorrect, des chocs, des intempéries, incendie ou explosion ainsi que les dommages causés par des actes de vandalisme ou de malveillance, vol ou tentative de vol.

e) A toute omission ou déclaration intentionnellement fausse, ainsi qu'en cas de force majeur (par ex., grève, inondation, tremblement de terre, guerre, etc…).

f) A des réparations ou modifications effectuées par le propriétaire de l'appareil ou par un service après-vente non autorisé par KAUSIFLAM – ELYNES SAS.

g) A l'utilisation de pièces qui ne sont pas d'origine KAUSIFLAM – ELYNES SAS ou non agrée par notre société, et qui peuvent donner lieu à des modifications des caractéristiques techniques du produit.

h) Aux surtensions électriques ou aux installations défectueuses ou non-conformes
(Tension mesurée à l'entrée de l'appareil inférieure ou supérieure de 10 % par rapport à la tension nominale de 230 volts, absence de raccordement à la terre).

i) A l'utilisation d'un combustible autre que celui précisé dans nos notices
(Granulés de bois non-conforme aux normes en vigueurs : trop long, présence de corps étrangers…)

j) Tout défaut d'entretien de l'appareil tel que présenté au point IV a) et de nettoyage indiqués dans la notice d'utilisation.

k) Défaut de présentation d'un certificat ou d'une facture d'entretien annuel de la l'appareil

~~l)~~ Au non-respect des instructions de manipulations.

m) Les verres sont exclus du cadre de la garantie, leur bris ne pouvant être du qu'à un choc mécanique

n) Pièces d'usure ou en contact avec des températures importantes ou sous réserve d'entretien normal de l'appareil qui n'entrent pas dans le cadre de la garantie :

- Pièces en fonte : porte, plaques protection du foyer, grille de combustion, creuset,
- Joints : de porte, de trémie
- Isolants : Briques réfractaire, Vermiculite
- Déflecteurs
- Pièces électrique : bougie d'allumage, Ampoule, Voyant, Fusible, bloc vis sans fin,
- L'extracteur, garantie limitée à 3 mois (sous réserve du respect des normes d'installation et du combustible recommandé dans la notice d'utilisation)

La main d'œuvre n'étant pas couverte par la garantie, ces frais sont à la charge du client et lui seront facturé. Toute intervention d'un technicien fera alors l'objet d'un devis.

Sont également exclus de la garantie commerciale les appareils qui n'ont pas été enregistrés sur le site internet www. Kausiflam.fr, dans les 3 mois suivant la date d'achat.

<u>RAPPEL IMPORTANT :</u>

Au delà de l'application de la garantie, compte tenu de la nature de ce type d'appareil de chauffage par combustion de bois (poêles à bois) ou granulés de bois (poêles à granulés), le non respect :

- **des règles de pose**
- **des préconisations d'entretien de l'appareil ou du conduit des fumées**
- **du combustible recommandé,**
- **d'une utilisation normale de l'appareil**

peut entrainer un danger potentiel pour l'utilisateur dont l'entreprise Elynes ne serait être responsable.

VII. Protection des données personnelles

a) Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression auprès du Service Client de KAUSIFLAM – ELYNES SAS, – ZA Les Portes du Vexin – 5 rue Ferrié- 95300 ENNERY

Les informations recueillies sont nécessaires au suivi de votre dossier et la communication d'offres éventuelles sur nos produits. Vous pouvez à tout moment signaler votre souhait de ne pas recevoir nos communications commerciales. Par courrier postal ou électronique aux adresses ci-dessus.

KAUSIFLAM
ELYNES SAS
ZA Les Portes du Vexin
5 rue Ferrié
95300 Ennery

Capital social : 803 344 €
RCS Cergy-Pontoise - Siret : 507 382 364 00028

Siège social :

Elynes S.A.S
ZA les Portes du Vexin
5 rue Ferrié
95300 Ennery
France
Tél : +33 (0)1 34 40 11 98